

ADDITIF N°04/A/RS/DDL /2026

Sur le N°03/D/AONO/LO1/C.OV/CDPM /2026 et le
N°04/D/AONO/LO1/C.OV/CDPM/2026 DU 18/02/2026 suivants:

- DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A EKOWONG (lot 1) et A L' EP D'ADJAP (lot 2) DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD ;
- DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES PRODUITS AGRICOLES A MBEDOU (LOT1) ET ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MAGASIN DE STOCKAGE DU VILLAGE EKOWONG (LOT 1) DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

Le Préfet du Dja et Lobo Contractante, porte à la connaissance des Entreprises ayant soumissionné pour les Appels d'Offres National ouvert en procédure d'urgence ci-dessus listés, que lesdits Appels d'Offres ont été modifiés comme suit :

DAO N°03/D/AONO/LO1/C.OV/CDPM /2026 et N°04/D/AONO/LO1/C.OV/CDPM/2026
piece n°1 : Avis d' Offres (AAO).

AU LIEU DE :

12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Dja au plus tard 20/03/2026 à 14h et devra porter la mention :

14 .Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 20/03/26 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marché Publics du Dja et Lobo dans la salle de réunion de l'hôtel des finances de Sangmélina.

LIRE :

12.Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Dja au plus tard le 24/03/2026 à 14h et devra porter la mention :

14.Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 24/03/26 À 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marché Publics du Dja et Lobo dans la salle de réunion de l'hôtel des finances de Sangmélina.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Copies :

MAIRE /C.OVENG
MINMAP/DDL
ARMP/SUD
Président CDPM/DDL
Affichage/chrono

Sangmelima, le 18 MARS 2026
LE PREFET,
(Autorité contractante)
OWONO Damien
Administrateur Civil Principal
de Classe Exceptionnelle

